

## DESCRIPTION DE POSTE

---

<b>Titre :</b>	<b>Comptable des placements</b>
<b>Service :</b>	<b>Comptabilité</b>
<b>Superviseur immédiat :</b>	<b>Gestionnaire, comptabilité par fonds</b>

---

### OBLIGATION PREMIÈRE

Relevant directement du gestionnaire de la comptabilité par fonds, le comptable des placements fait partie d'une équipe qui est responsable de l'enregistrement et de la garde des titres, pour les placements gérés par Vestcor. Le poste de comptable des placements sera principalement responsable de l'administration des données au sein de l'équipe de comptabilité par fonds. En tant qu'administrateur, le poste de comptable des placements est responsable de contribuer au traitement précis et opportun des actions, et aider à l'enregistrement précis des transactions dans notre système de gestion de portefeuille.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Administrer des données pour les transactions de placements.
2. Préparer et répondre aux demandes en lien avec le rapport quotidien sur la composition de l'actif.
3. Effectuer le traitement quotidien des actions d'entreprise.
4. Suivre et préparer les rapports sur toutes les garanties.
5. Réviser les réconciliations quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles des espèces et des titres, afin d'assurer l'enregistrement précis dans les systèmes de gestion de portefeuille et de commandes.
6. Aider au suivi et à la compensation de l'aplanissement des divergences, en un temps opportun, incluant contacter le courtier et/ou les contreparties dépositaires.
7. Assurer l'appui aux utilisateurs pour le système de gestion de portefeuille.
8. Réaliser des analyses, au besoin, afin de rapprocher les transactions déclarées, les avoirs, et le rendement des placements, avec les registres du gestionnaire de portefeuille.
9. Fournir un support pour l'entrée des mises à jour de la valeur du marché privé et distribution / appels.

### PROFIL DE COMPÉTENCE

1. Titre de comptable professionnel agréé (CPA) et une connaissance fondamentale des principes comptables généralement reconnus au Canada et des normes internationales d'information financière. Dix années d'expérience de travail pertinente seraient considérées à la place du titre de CPA.
2. Avoir suivi le cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada constitue un atout.
3. Avoir de l'expérience dans le secteur des placements est préférable.
4. Avoir de l'expérience et une connaissance du portefeuille Pacer de SS&C constitue un atout.

5. Savoir travailler en équipe, avoir d'excellentes aptitudes interpersonnelles, de présentation et de communication.
6. Avoir une aptitude spécialisée pour l'utilisation des feuilles de calculs Excel et être un bon utilisateur de différentes applications à l'ordinateur.
7. Avoir d'excellentes aptitudes de résolution de problèmes et d'analyse ainsi que de bonnes aptitudes de gestion.